



Juniville



n°24

Décembre 2012

SOMMAIRE

2 Le mot du Maire

La vie communale

3 Les finances communales

7 Le coût de construction du pôle santé

8 Les travaux 2012

9 Fêtes, cérémonies, vie associative et culture

12 Le fleurissement

13 La Communauté de Communes du Junivillois

15 Le Centre de Secours

17 La bibliothèque

L'histoire locale

18 Une page d'histoire, le foyer des campagnes

22 L'assignat

La vie associative

23 ADMR

25 Familles rurales

27 L'amicale des Sapeurs-Pompiers

28 Le G.D.A.M

28 St Eloi

29 Association Auberge Verlaine

31 Jumelage Juniville-Crawinkel

32 Association des parents des élèves du collège

34 Association de parents d'élèves Paul Verlaine

36 Ardennes Musique

38 Judo Club

40 Anciens Combatants

41 Club St Amand

42 Tennis Club

43 Moto-Passion Juniville

44 Les Pieds à la Retourne

46 Gym douce

47 Etoile Sportive Foot

48 Junibad

49 Volley Club

Divers renseignements

50 Vie associative

52 Commerces et entreprises

54 Etat civil

56 Renseignements, divers

58 Merci

Directeur de publication :
Jean-Pol Simon

**Responsables de rédaction
et de la mise en page :**
Christian Cogniard
Jean-Christophe Laclaire

Préparation des textes :
Leslie Lambertot

Impression :
Commune de Juniville

Le mot du Maire

L'année 2013 qui va débiter sera la dernière du mandat du conseil municipal en place actuellement.

Depuis 6 ans que je suis à la « tête » de la municipalité, nous avons vraiment formé une équipe soudée et solidaire, sans jamais tenir compte des opinions politiques de chacun et j'espère que ce qui fait la force de notre commune va perdurer encore longtemps.

Les dossiers avancent et celui du pôle santé est maintenant passé au stade « travaux ». Dix entreprises ont été retenues pour mener à bien ce projet, toutes sont ardennaises et sont à pied d'œuvre pour une ouverture prévue fin 2013.

La construction de ce pôle médical va nous permettre d'augmenter l'offre de soins que vous trouvez déjà sur place ; en effet, Mme Fanny Dave qui va intégrer le groupe de praticiens s'est installée en septembre dernier et exerce la profession de sage-femme au 32 Rue Alfred Doury. Des contacts sont en cours avec une diététicienne et un ostéopathe, des spécialistes qui ne se seraient certainement jamais intéressés à Juniville sans ce formidable outil mis à disposition des praticiens et au service de la population.

L'année 2013 va aussi être riche en manifestations à caractère départemental pour Juniville.

- en premier lieu, le championnat départemental de cross-country organisé par les Pieds à la Retourne le 13 janvier
- le 5 avril, nous aurons à nouveau l'honneur d'accueillir le circuit cycliste international des Ardennes pour une étape Juniville - Tagnon qui se déroulera essentiellement dans le junivillois (180 km)
- le 14 avril, le congrès départemental des anciens combattants aura lieu dans notre commune

N'oublions pas les manifestations habituelles :

Vernissages au Musée Verlaine, brocantes de la Mouche de Mai, des parents d'élèves, la Junivilloise, la Fête de la Moto, le gala de danse, les nombreux thés dansants du Club St-Amand, les bals de la jeunesse et des autres associations, le

théâtre du Jumelage, le tournoi de foot en salle de l'Etoile Sportive, qui à chaque fois attirent de nombreux visiteurs et contribuent à la notoriété de Juniville.

Vous allez, en feuilletant ce 24^{ème} numéro, lire le rapport d'activités de chacune de ces associations qui font la richesse de notre commune et je remercie ici tous les bénévoles qui œuvrent au service des autres.

Au printemps 2013 aura lieu la remise de la 3^{ème} fleur à Juniville, 3^{ème} fleur attribuée par le jury régional suite à sa visite en juillet dernier. Cette reconnaissance qui juge l'état global de notre cadre de vie nous va droit au cœur et récompense le travail des employés communaux et de Nicole Buneaux, notre conseillère déléguée.

Un tissu associatif dense et varié, un cadre de vie agréable, bien vivre à Juniville sera encore notre devise en 2013.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUTES ET A TOUS

Les Finances Communales

Nous allons comme les années précédentes vous commenter une synthèse des budgets de l'année 2012, qui ont été votés par le conseil municipal en avril dernier pour le budget général et en décembre pour celui du pôle santé.

BUDGET GENERAL : il s'équilibre à 703.709 € en section fonctionnement et à 557.135 € pour la section d'investissement

I – FONCTIONNEMENT

PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- ***Charges à caractère général : 156.900 € (137.996 € en 2011)***
Dans ce chapitre on trouve les dépenses d'énergie (électricité, carburants, combustibles), d'entretien des bâtiments communaux et des divers matériels et véhicules communaux. Il comprend aussi les

dépenses liées aux fêtes et cérémonies, au fleurissement ainsi que les frais de gestion administrative...

- **Charges de personnel : 175.000 € (173.596 € en 2011)**
Ce poste comprend les salaires et les charges sociales incombant à la collectivité de tous nos employés communaux, titulaires, non titulaires. Il est identique à l'année précédente, l'effectif étant resté stable.
- **Autres charges de gestion courante : 85.500 € (81.582 € en 2011)**
Dans ce chapitre, on trouve :
 - l'indemnité du maire et des adjoints : 31.500 €
 - le contingent Service Incendie versé au département pour 33.500 €.
 - les subventions versées aux associations : 15.000 € dont 5.000 € à l'Association l'Auberge Verlainne (somme identique à celles versées par la CCJ et le Conseil Général) pour assurer son fonctionnement.
- **Charges financières : 24.600 € (16.150 € en 2011)**
Ce sont exclusivement les intérêts des emprunts à moyen terme que la commune supporte à ce jour. Il n'y a pas eu d'emprunt nouveau en 2012 au titre du budget général.

PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- **Impôts & taxes : 236.000 € (231.773 € en 2011)**
Ce chapitre est composé principalement des contributions directes pour 213.000 €, de la taxe encaissée par les communes pour les gros pylônes E.D.F. (7.800 €) et des droits de place des forains ou des divers commerçants occupant la place de la mairie (2.000 €) et de la taxe sur les droits de mutation pour 13.000 €
- **Dotations de l'Etat et du Département : 219.500 € (209.060 € en 2011)**
 - 195.500 € nous sont versés par l'Etat sous forme de Dotation Globale de Fonctionnement et de compensation d'exonération de taxes foncières, d'habitation ou professionnelle.

- 24.000 € nous sont attribués par le Département sous forme de redistribution de la taxe professionnelle de certaines grosses entreprises (Euroluz, Centrale de Chooz, etc.)
-
- **Autres produits de gestion courante : 76.000 € (82.539 € en 2011)**
Sont comptabilisées dans ce poste toutes les locations des immeubles communaux (logements, garages, salles polyvalentes et autres salles, etc.) pour 75.000 €.

La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement de ce budget primitif 2012 nous permet de constater qu'un excédent de 244.470 € a été dégagé pour alimenter la section d'investissement du budget général et celle du budget annexe du Pôle Santé.

II – INVESTISSEMENT

DEPENSES : 507.035 €

- 225.000 € : travaux de voirie Rue des Ecoles (rèport 2011)
- 19.000 € : travaux de voirie gravillonnage (rèport 2011)
- 25.000 € : rénovation éclairage public (report2011)
- 22.000 € : travaux de voirie Rue Foire aux Bois
- 15.000 € : travaux bureaux de la Trésorerie
- 22.500 € : travaux logement Rue Albert Meunier et St Ex
- 5.000 € : travaux Mairie
- 16.000 € : skate Park
- 10.000 € : matériels et logiciels informatiques & site internet
- 6.000 € : signalétique
- 17.900 € : matériel divers mobilier urbain et matériel atelier communal
- 15.000 € : dépenses d'investissement imprévues
- 53.735 € : remboursement du capital de l'emprunt à MT
- 15.000 € : cautions location de la salle polyvalente
- 39.900 € : provision pour travaux futurs

RECETTES : 507.035 €

- 118.769 € : excédent de fonctionnement de clôture 2011 capitalisé
- 69.731 € : excédent d'investissement 2011 reporté sur 2012
- 135.125 € : virement de l'excédent de fonctionnement 2012.
- 70.000 € : subvention travaux rue des Ecoles (report 2011)
- 28.500 € : subventions enfouissement réseaux et travaux éclairage public (report 2011)
- 17.010 € : Reprise dépenses pôle santé 2011
- 32.900 € : fonds commun de TVA (remboursement TVA sur travaux antérieurs)
- 15.000 € : remboursement cautions salle polyvalente
- 20.000 € : taxe locale d'équipement

BUDGET POLE SANTE

DEPENSES

- 1.243.840 € : Coût de la construction et de l'ingénierie TTC

RECETTES

- 203.840 € : Fonds commun de TVA
- 100.000 € : Subventions
- 800.000 € : Emprunt à moyen Terme (dont les annuités devraient être couvertes par les locations des locaux occupés par les praticiens exerçant dans le pôle)
- 140.000 € : Autofinancement

Malgré le volume important d'investissements de l'année 2012, dont le pôle santé qui n'obérera pas la situation financière de la commune à l'avenir, et compte tenu du bon niveau d'autofinancement dégagé après l'élaboration de ces budgets, le Conseil Municipal a maintenu pour 2012, et ce pour la dix-septième année consécutive, les taux des impôts locaux communaux.

Le Coût de construction du Pôle Santé

Lot 1 : terrassement, VRD

La société retenue parmi 9 entreprises est la SCREG (RONGERE) de Sedan pour un montant de 130.000 € HT

Lot 2 : gros œuvre

Parmi 7 offres, la société PIER et MUR de Warcq est retenue pour un montant de 111.000 € HT

Lot 3 : charpente, couverture, zinguerie

Parmi 6 offres, la société COUVREURS de France de Poix-Terron est retenue pour un montant de 93.703 € HT

Lot 4 : menuiseries extérieures, serrureries

4 offres, et c'est l'entreprise ZUCCARI de Prix-les-Mézières qui est retenue pour 59.430 € HT

Lot 5 : menuiseries intérieures

8 offres pour ce lot, l'entreprise PINCHARD de Prix-les-Mézières est retenue pour un montant de 49.578 € HT

Lot 6 : cloisons, plâtrerie, faux-plafonds

11 entreprises ont postulé, l'entreprise ARDENNES CLOISONS ISOLATION de Tournes est retenue pour 70.835 € HT

Lot 7 : plomberie, sanitaires, chauffage, ventilation

7 entreprises ont déposé une offre, l'entreprise BERMEJO de Juniville est retenue pour 124.912 € HT

Lot 8 : électricité

10 offres d'entreprises, la société COCATRE de Donchery est retenue pour 72.627 € HT

Lot 9 : carrelages, revêtements muraux

Parmi 6 offres d'entreprises, la société GONEL de Vrigne-aux-Bois est retenue pour 74.177 € HT

Lot 10 : façades

Seule l'entreprise BICCHIELLI de Prix-les-Mézières a déposé une offre, inférieure à l'estimation de l'architecte donc retenue pour 16.509 € HT

Lot 11 : tests étanchéité à l'air

La société VERITAS de Charleville-Mézières est retenue pour 960 € HT.

Le coût total des travaux (hors ingénierie) est donc de 803.731 € HT soit 961.263 € TTC.

Les Travaux 2012



Le chantier de rénovation complète de l'avenue des écoles a été achevé en mai. Après la pose des enrobés, la signalétique (panneaux indicateurs, passages pour piétons) a été installée.

L'accès au collège a été sécurisé par la pose de barrières et le marquage d'emplacements pour le stationnement des bus, des

voitures des parents d'élèves et la création d'un parking réservé aux véhicules des enseignants, rue des Remparts.

Les ruelles débouchant sur la rue St Hilaire ont été gravillonnées.

Une portion de rue entre le carrefour du cimetière et de la foire aux bois a été rabotée et revêtue d'enrobés neufs.

Le skate-park installé près du COSEC donne satisfaction aux adolescents.

Un logement F3 à St Exupery a été rénové : isolation des murs périphériques et des plafonds, peinture, modifications dans la cuisine.

Le 2° logement rue Albert Meunier a été remis entièrement à neuf : pose de fenêtres avec double vitrage, électricité mise aux normes, isolation des murs, pose de placos, peinture, création d'un coin cuisine et réfection des sols : carrelage au rez -de- chaussée, parquet flottant à l'étage.

La perception a connu également un lifting pour rendre l'accueil et le cadre de vie plus agréable.

Ces travaux de rénovation de bâtiments ont été menés à bien par nos employés encadrés par le spécialiste Eddy Collet, nouvel embauché depuis avril.

L'équipement de la salle des fêtes a été complété par l'achat d'un réfrigérateur, d'un micro-onde et de nouvelles tables.

Une signalétique interne à la commune sera bientôt installée pour permettre d'accéder plus facilement aux services publics, commerçants, artisans et entreprises

Bilan 2012

La commission municipale organise et accompagne les manifestations tout au long de l'année.

Cérémonies :

La cérémonie des vœux s'est déroulée le 11 janvier en présence des habitants, des élus locaux, des acteurs économiques et administratifs, des représentants institutionnels.

La population a participé aux cérémonies patriotiques des 8 mai, 18 juin, 14 juillet, et 11 novembre au nom du devoir de mémoire et de l'histoire de notre pays.

Le repas des aînés s'est déroulé dans d'excellentes conditions : plus de cent convives ont apprécié repas et animations.

Fêtes :

La fête patronale a connu le même succès qu'à l'accoutumée.

Les animations ont bénéficié d'une météo agréable : bals, attractions, course pédestre, groupe folklorique ont rassemblé toutes les générations de Juniville et des alentours (familles, amis, visiteurs, sportifs).

La fête nationale a débuté par la soirée du 13 juillet organisée conjointement par la Commune et l'Etoile Sportive de Juniville. Si le feu d'artifice a ravi plusieurs centaines de spectateurs, le défilé aux lampions a été annulé pour cause de mauvais temps.

Le 14 juillet après-midi, jeux pour les enfants et concours de boules ont été organisés par la Jeunesse.

Vie Associative :

La vingtaine d'associations locales anime soirées et activités au bénéfice de la population de Juniville et des environs.

La Commune alloue une subvention de fonctionnement, met à disposition personnels, salles et matériels et fournit des coupes pour les manifestations sportives.

Rétrospective 2012 :

Le Jumelage Crawinkel : loto 29 janvier, accueil de nos amis Allemands du 17 au 20 mai, repas théâtre le 18 novembre.

Les Pieds à la Retourne : 7° Junivilloise le 28 mai, le 19 février mise à disposition de la salle polyvalente à Marine Duchêne pour organiser un loto au bénéfice de l'association Roseau.

La mouche de Mai : brocante du 1^{er} mai, loto du 16 septembre.

Le club St Amand : loto du 8 janvier, thé dansant 5 février, 11 mars, 7 octobre, 4 novembre, journée de la forme 15 juin.

Les parents d'élèves de l'école primaire : loto 24 mars, brocante 7 octobre avec l'Auberge Verlaine.

Familles rurales : gala de danse 22 juin, loto 14 octobre.

L'Etoile Sportive de Juniville : tournoi en salle 28 et 29 décembre

Les Soirées associatives :

GDAM : 21 janvier

ADMR : soirée choucroute 11 février

La jeunesse : 3 mars, 21 avril, 27 octobre

Judo club : 31 mars

Moto passion : 7 avril et fête de la moto le 10 juin

L'association des Parents d'Elèves du collège de la Retourne : loto des parents d'élèves 10 novembre et théâtre le 15 juin.

Amicale des Sapeurs-Pompiers : soirée beaujolais 16 novembre organisée conjointement avec l'association Auberge de Verlaine, 24 novembre Ste Barbe.

L'Etoile Sportive de Juniville : Réveillon repas dansant du 31 décembre

Concerts :

Ardennes musique : 15 avril

Chants de Noël : Chorale Villanelle d'Hermonville 16 décembre

Le téléthon 2012 : co-organisé par la Commune et les associations locales qui ont proposé diverses animations et ont collecté environ 3000 € pour lutter contre la maladie.

Culture :

La Commune accompagne l'activité culturelle de l'association Auberge de Verlaine : subvention, entretien du site. L'association du Musée, pour la saison 2012, a proposé ses expositions artistiques, ses concerts, ses journées du patrimoine et autres animations.

En conclusion une année 2012 riche en événements municipaux et associatifs qui participent à la notoriété et l'animation de la cité.

Que tous les acteurs, bénévoles, élus et participants en soient remerciés.

Perspectives 2013

Devoir de mémoire : renforcer la participation des habitants aux différentes manifestations commémoratives.

Relations extérieures : poursuivre nos démarches pour accueillir une délégation de Quimper et renouer des liens avec Nermis Roumanie, participer à la visite chez nos amis Allemands de Crawinkel du 8 au 12 mai 2013.

Fêtes :

Offrir au plus grand nombre des animations tant en qualité qu'en diversité à l'occasion des fêtes patronales des 18,19 et 20 mai et nationale des 13 et 14 juillet.

Vie Associative :

Accompagner les associations locales dans leur activité pour une offre de service plurielle, facteur de lien social.

Culture :

Consolider l'activité culturelle de l'association Auberge de Verlaine
Proposer des spectacles diversifiés : marionnettes

Quelques dates à retenir :

13 janvier : championnat départementale de cross
14 avril : congrès départementale des anciens combattants
21 juin : fête de la musique

En résumé

- **un bilan satisfaisant qui nécessite un engagement du plus grand nombre et qui impose un investissement permanent**
- **un objectif municipal déterminé pour améliorer le vivre ensemble de notre cité.**

Le Fleurissement

L'année 2012 n'a pas été une année facile pour le fleurissement.

La météo plutôt capricieuse avec alternance d'un temps trop sec ou trop humide n'a pas facilité le travail des employés pour l'entretien des espaces verts, tontes ou élagages.

Dans ce contexte difficile, nous avons reçu le 24 juillet le jury régional du fleurissement. Ce jury nous rend visite tous les deux ans, en alternance avec le jury départemental. Il était composé de 3 personnes : un employé responsable production fleurs de La Chapelle St-Luc et de deux élues, une de la Marne, l'autre de Haute-Marne. C'est sous un soleil éclatant qu'ils ont parcouru les différentes artères de notre commune. Ils ont pu apprécier la qualité des espaces verts, la mise en valeur de certains bâtiments, les nouvelles rues avec enfouissement de réseaux ainsi que l'implication des Junivillois et la participation des scolaires.



Après délibération, ils ont jugé que Juniville méritait la qualification 3 fleurs. Ce résultat est la logique des efforts fournis depuis plusieurs années par la commune, les services techniques et la population. Que soient remerciés tous les habitants, y compris les lauréats de maisons fleuries, qui participent chacun à leur niveau à l'embellissement des différents quartiers, ce qui donne aux usagers une excellente idée de notre village.

Certains comportements sont cependant à regretter. Le manque de civisme de quelques-uns qui n'hésitent pas à jeter papiers, canettes ou emballages sur la voie publique, trottoirs et pelouses. Le vandalisme, avec des jardinières ou des massifs à peine plantés et déjà dégradés et cela à plusieurs reprises et la disparition mystérieuse de certains végétaux et mobiliers urbains. Tout cela entraîne un supplément de travail et une dépense accrue pour la collectivité.

Pour 2013 notre objectif est la consolidation de la récompense obtenue cette année par plus de rigueur dans l'entretien et le respect des espaces verts et peut-être ... avancer tranquillement vers la 4^{ème} fleur.

La CCJ dans le futur Schéma Départemental de Coopération Intercommunale



Il y a un an, dans le même bulletin annuel, nous vous entretenions du projet de regroupement des quatre communautés de communes du rethélois (l'Asfeldois, le Junivillois, les Plaines du Porcien et le Rethélois) contraint et forcé sur une proposition du Préfet relayée par la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale). Qu'en est-il aujourd'hui ?

Effectivement le Préfet a pris le 16 décembre 2011 un arrêté entérinant le schéma départemental qu'il avait proposé. Ce dernier faisait état de la fusion de nos quatre communautés de communes pour n'en faire qu'une seule malgré l'opposition de la presque totalité des communes les composant et de trois conseils communautaires sur quatre.

Il ne nous restait plus qu'à accepter, contraints et forcés, cette décision. A partir de là, deux hypothèses se présentèrent à nous élus au sein de la CCJ : soit la politique de la chaise vide dans la réflexion qui nous était suggérée pour nous préparer à un mariage le plus harmonieux possible, soit participer en ayant un esprit de construction prenant en compte les raisons qui avaient motivé notre opposition du passé ; c'est donc cette dernière attitude que nous avons choisie.

Quatre groupes de travail, finances, compétences, scolaire/périscolaire et gouvernance furent ainsi mis en place avec dans chaque groupe des représentants de chaque communauté de communes. En ce qui concerne la CCJ, ce sont les membres du bureau composé des maires et des vice-présidents qui furent désignés.

Depuis le mois de mai, les groupes se sont réunis quatre, cinq voire sept fois pour étudier toutes les problématiques de fusion rencontrées ou soulevées. Un cabinet d'étude et de conseil a été recruté pour accompagner les groupes de travail et effectuer des simulations financières.

Les dites simulations financières nous permettent de dire maintenant, contrairement à ce que l'on pouvait craindre il y a un an, que la fusion ne sera pas préjudiciable pour le contribuable du Junivillois puisque nos taux

d'imposition (commune + communauté de communes CCJ) étant supérieurs à la moyenne des 4 communautés, devraient logiquement baisser à l'avenir.

Plusieurs réunions de synthèse en intergroupe ont eu lieu également. Elles ont permis d'apporter une information consolidée sur l'avancement général des travaux à tous les membres des groupes de travail.

Une question importante a fait l'objet d'un débat en intergroupe : il s'agissait de définir la date effective de la fusion, soit le 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} janvier 2014. Cette dernière date a été retenue de manière à laisser encore du temps à la réflexion et à une bonne préparation au mariage annoncé...

Où en sommes-nous arrivé à ce jour :

- Tous les élus communautaires des quatre communautés de communes ont été informés dans le détail du rapport du projet global de fusion mentionnant tous ses aspects : juridiques, financiers, compétences, organisation, etc..
- Chaque communauté de communes doit donner un avis sur le périmètre de la future communauté de communes qui a pour nom provisoire, fortement discuté entre autre par les élus du Junivillois, « Rethel Nord Champagne ».

Et dans les semaines et mois à venir

- Il va falloir mettre en ordre de marche d'ici le 1^{er} janvier 2014 toute la future structure qui rappelons-le sera composée de 65 communes qui désigneront 91 conseillers communautaires qui devront assurer la gestion. L'animation et l'étude des projets et la gestion courante devront reposer essentiellement sur un travail effectué en commission.
- Le siège social devrait se situer à Rethel tout en conservant des relais dans chaque ancien siège des ex-communautés de communes, pour le scolaire et le périscolaire et peut-être pour d'autres compétences.
- L'ensemble des personnels en contrat actuellement sera obligatoirement repris par la future communauté de communes. Les agents travaillant actuellement sur les sites scolaires seront maintenus sur place, seuls les agents administratifs sont susceptibles de changement de lieu de travail, voire de poste en fonction de leurs compétences et aptitudes.

Est-ce un gage d'avenir et de développement de notre territoire que de se marier de cette façon, arriverons-nous à trouver ensemble une harmonie et un dynamisme pour y arriver ? tout le potentiel est là à priori : un pays homogène socialement et économiquement, des hommes volontaires, alors, tout l'espoir de réussir nous est permis !!

Le Centre de Secours du secteur Juniville

Depuis 92 ans(Création du Corps des Sapeurs-Pompiers)

Au service de Juniville et du canton.

Le centre de secours de Juniville est fort aujourd'hui de 44 Sapeurs-pompiers volontaires hommes et Femmes.

Venant des communes de : **Juniville : 26 Sapeurs /dont 8 Féminines.**
La Neuville en Tourne à Fuy 8
Neuflize. / 5
Tagnon /5

Le Centre avancé du Châtelet avec 15 Sapeurs-Pompiers est un satellite du centre de secours il vient d'être renforcé par les sapeurs pompiers de Tagnon, effectif 5 Sapeurs, ce qui porte le nombre de SP défendant le secteur à 59 Sapeurs-pompiers volontaires.

Arrivées dans nos rangs cette année : Mme Délia Chérif ; Mrs Bartholomé ; Lé & Perreiro sur le SA La Neuville.

La composition du Centre de Secours est la suivante.

- 1 Officier Capitaine chef de centre,
- 1 S/officier en cours de formation Lieutenant.
- 2 Officiers du SSSM : 1 Capitaine Médecin, 1 Lieutenant /Infirmière.
- 5 S/officiers supérieurs : 3 Adjudant/chef, 2 Adjudants
- 5 S/Officiers Sergent/chef et Sergents dont trois nouvellement reçus à l'examen GOC 2 Cch Psaume ; Cch Verlet & Cp Alessandri.
- 22 Gradés du rang : Caporaux /chef et Caporaux 1^{ère} Classe et sapeurs.

Quatre nouveaux Caporaux cette année Cp Piermay ; Lutsen ; Lubiato ; Alavoine

Le Centre de secours fonctionne avec quatre équipes de garde.

Vous retrouverez tous ces sapeurs pompiers sur le calendrier 2013 avec photos individuelles. Ce calendrier est accompagné d'une affichette sur le recrutement SPV.

Le centre de Secours aura effectué en 2012 environ 140 interventions sur les 12 communes qu'il couvre.

La majeure partie de ces interventions se situe dans le cadre du Secours à Personnes. Peu de gros sinistres à déplorer en 2012.

Au titre de la formation, les Sapeurs pompiers du secteur Juniville ont réalisé environ 400 heures de formation, plus la formation mensuelle de 4 heures du maintien des acquis.

Formations Incendie :

Décomposées en recyclage : risques chimiques, secours déblaiement équipiers et chef d'équipe, conducteur engin pompes, risques gaz et avancement au grade supérieur.

Formation secourisme :

Une journée complète secourisme a été organisée à Tagnon en juin.

Sainte Barbe 2012

Le 24 Novembre : nomination d'un Adjudant Chef, Benoit Collignon et d'un Adjudant David Clausse.



Médaille d'honneur des SP pour 25 ans de service : Adjudant Chef Godin et Collignon.

Médaille d'honneur de l'UDSPA Bronze pour le Cch Clément Bruno ainsi que l'insigne de porte drapeau.

Prochaine Sainte barbe le 30 Novembre 2013.

Si vous avez envie d'une activité « valorisante » au service de votre Canton, de vos concitoyens, de vos proches, si vous avez quelques disponibilités, que vous résidez dans les communes environnantes **rejoignez les 1400 SPV des Ardennes.**

Délai pour rejoindre le CS : 10 minutes.

Communes concernées : l'ensemble du canton.

Téléphonez au chef de Centre : 06 81 15 25 75

ou au Centre de secours : 03 24 72 76 33.

au 07 70 01 58 97 : Adjudant/chef Godin Emmanuel

au 03 24 72 76 70 : Secrétaire CS Adjudant Lorin Denis

Bibliothèque municipale



Le 1er mars, un groupe d'enfants a pu rencontrer M^{me} Voulyzé, auteur de BD. Elle a pu faire partager son expérience, évoquer son travail d'imagination, d'écriture pour la création de ses bandes dessinées.

Le 20 mars, avec la collaboration du collège et la bibliothèque départementale de Charleville, les 6^e de Juniville, 2 classes de primaire et le club « Susie Morgenstern », ont pu rencontrer et échanger avec cet auteur.



Le 6 novembre, 15 enfants ont été accueillis pour découvrir le monde des sorcières à travers une exposition et des activités diverses.

D'autres expositions ont animé la bibliothèque : les mangas, les héros de la bande dessinée

Ne manquez pas la venue de M^{me} Mirarchi le vendredi 18 janvier 2013 à 20 h, à la bibliothèque, elle nous présentera sa conférence :

« Françoise Sagan » un style, une liberté, une insolence



Bibliothèque de Juniville

Les lundis et vendredis de 9 h à 12 h

Les Mercredis de 10 h à 12 h

Les mardis et jeudis de 14 h 30 à 17 h 30

Les 1^{er} samedis de chaque mois

Tel : 03.24.72.59.28

Email : Bibliothèque.st.exupery@wanadoo.fr

UNE PAGE D'HISTOIRE

LE FOYER DES CAMPAGNES

1919

JUNIVILLE comme toutes les villes et les villages des régions occupées sort à peine du désastre dans lequel il a été plongé pendant 4 ans...

Toutes les maisons, à de rares exceptions près, sont détruites ou gravement endommagées Il n'y a plus de commerces.

Toutes les activités, sociales, économiques, culturelles... ont pratiquement disparu...

Et les Junivillois partis en exode commencent à rentrer.....

Ici comme ailleurs, un gigantesque effort est nécessaire.

Le gouvernement de l'époque crée le « **Ministère des Régions Libérées** » chargé de coordonner les actions nécessaires :

évaluation et attribution des dommages de guerre-attribution de bâtiments provisoires et de mobilier - aides aux personnes - remise en place des services administratifs.... Et épauler toutes les initiatives propres à redonner vie à notre région.

Juniville fait alors office de pionnier en créant La Coopérative Alimentaire du canton, La Coopérative de Reconstruction de Juniville...

et

en installant un

Foyer des Campagnes

(le 2^{ème} de France, après celui de Ressons sur Matz dans l'Oise)

L'inauguration est relatée dans le Petit Ardennais du 1er Mai 1920.

« Le Foyer des Campagnes » - Le dimanche 25 avril s'est ouvert à Juniville le second foyer créé par l'œuvre du « Foyer des Campagnes » en régions libérées. M. Roquère, Préfet des Ardennes, assistait à cette inauguration accompagné de M. Meunier(Albert), député des Ardennes, conseiller général du canton.

Parmi les personnes présentes, M. le Sous-préfet de Rethel ; M. Dereims, maire de Juniville, et les conseillers municipaux ; les maires du canton ; M. Holigner, conseiller d'arrondissement ; M. Pâté, adjoint ; M. Renault, juge de paix de Machault ; M. Capmas, receveur des domaines ; l'abbé Paulot, doyen de Juniville ; M. Bourgeois, instituteur ; etc...

Une assemblée sympathique se pressait dans la vaste salle des fêtes, trop petite pour contenir toute la foule accourue.

Successivement, M. le maire de Juniville, M. Meunier(Albert), Mme Compain secrétaire générale de l'association, Mme Gunet directrice du foyer de Ressons-sur-Matz, exposèrent le but de l'œuvre : améliorer la vie sociale, combattre l'alcoolisme en substituant au cabaret un lieu de réunion agréable, améliorer les conditions de l'hygiène et de la santé publique par l'installation de bains douches, salles d'exercices sportifs, bibliothèque, salle de jeux ; tel est de but du Foyer.

S'il n'adjoint pas à nos services un dispensaire, c'est que le ministère des Régions libérées crée lui-même ce service avec des infirmières qualifiées et en tant qu'œuvre d'union et de progrès, œuvre de cœur, comme l'a si bien dit M. le Préfet, il ne concerne aucune autre œuvre, mais collabore avec toutes.

Une institution semblable, qui a donné de si heureux résultats chez nos amis d'Amérique et de Belgique, doit vivre aussi chez nous ; que chacun aide dans « le Foyer des Campagnes » à atteindre son but.

(Adresser toutes communications au secrétariat de l'œuvre, à Juniville).

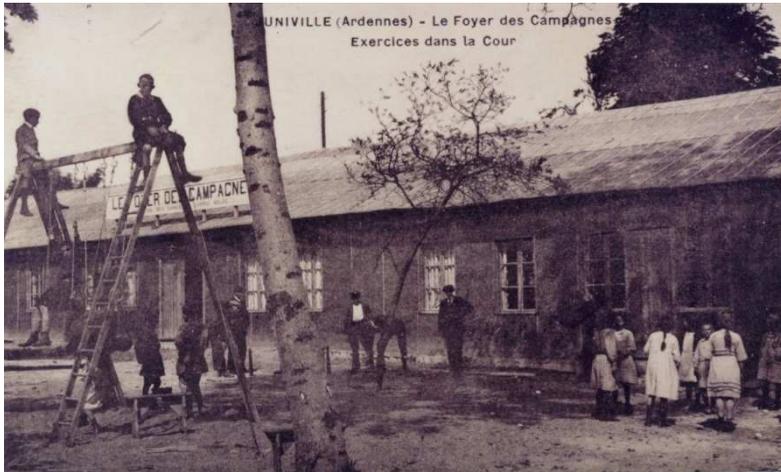
Situé le long de l'actuelle Avenue de QUIMPER, entre la rue Beauséjour et la Retourne, le foyer composé de baraquements comportait, outre une salle des fêtes,

une bibliothèque



avec
de gauche à droite :
Louis GOUVERNEUR – Gaston PIQUET - Ulysse BOURIN –
Georges LELIEVRE
Pol BOURIN – Charles CUNY

Un terrain d'exercices



Le Foyer permettait également de multiples activités :

théâtre – conférences - cours de vulgarisation agricole - cours d'enseignement ménager - consultation des nourrissons - lieu de réunions ...

comme le relatent les articles du :

« Musée Social de décembre 1922 » où Madame Louis COMPAIN, secrétaire générale de l'association nationale, présente le bilan des foyers existants ou encore

la revue « L'Agriculture Nouvelle » N°1364 du 11 Février 1922.

Cette même revue reprend les buts et les résultats de l'**Association Nationale du Foyer des campagnes** créée en 1920 par un député de Meurthe et Moselle, sous le haut patronage

de Paul DESCHANEL, Président de la République ,

mais consacre également une grande partie de son article à l'investissement du groupe théâtral du Foyer de Juniville dans la célébration du « 300^{ème} anniversaire de la naissance de MOLIERE et présente la splendide représentation du groupe théâtral du Foyer.

« **Le groupe Molière** » de Juniville est né

en interprétant la pièce du célèbre comédien

« **Le Médecin volant** »



Avec de gauche à droite

Ulysse BOURIN - Louis GOUVERNEUR - Berthe MILLET - Georges
FRANQUET- Denise QUIQUET - Paul Victor DEMOGUE.

1924

**Le conseil municipal de l'époque rejettera la demande de subvention
formulée par l'association Nationale pour construire un Foyer en dur à
Juniville.**

**De ce fait le Foyer cessera progressivement ses activités avant de
disparaître.**

Par contre le groupe Molière va continuer à réjouir les spectateurs jusqu'à la
deuxième guerre mondiale qui va plonger à nouveau notre village dans une
nouvelle période de drames et de dévastations.

R et B BACHY

L'ASSIGNAT

Papier-monnaie émis sous la Révolution Française



L'origine des assignats remonte au mois de décembre 1789 lorsque fut créée la Caisse de l'extraordinaire. Celle-ci devait recevoir le produit de la vente des biens confisqués au clergé. Les assignats n'étaient que de simples avances sur la vente des biens nationaux. Ces assignats portaient intérêt.

Les choses vont cependant évoluer rapidement. En septembre 1790, les assignats cessent de porter intérêt et sont reçus **«comme espèces sonnantes dans toutes les caisses publiques et particulières»**. Le montant des émissions s'élève dans un mouvement qui s'accélère jusqu'en 1796. Face à cette prolifération de papier-monnaie, le gage des domaines nationaux auquel on continue à faire référence devient illusoire et la valeur des assignats s'effondre.

Dès 1792, un observateur de l'époque, Boislandry, déclarait : *« Ce qui a le plus contribué à discréditer les assignats, c'est qu'il en a été mis successivement en émission pour des sommes trop considérables »*. De fait, le montant des assignats en circulation passa de 560 millions de livres en janvier 1791 à 34 500 millions en février 1796 ; dans le même temps, la valeur de 100 livres assignats chutait de 96,74 à 0,50.

Le 19 février 1796, le Directoire décide d'arrêter les émissions et de détruire solennellement la planche à billets, place Vendôme. L'assignat est remplacé par un nouveau papier-monnaie, le mandat territorial. La dépréciation de cette nouvelle monnaie est si rapide qu'une seule coupure est imprimée et le 17 mai, on revient à la monnaie métallique

Nous remercions Mr Roger Clément de nous avoir confié ces 2 assignats datant de 1792 et 1793, qui furent la monnaie papier utilisée par ses ancêtres de Juniville ; elle était à l'époque émise en « sols » ou en « livres » avant que le « franc » devienne l'unique unité monétaire de la France à partir de 1796.

AIDE A DOMICILE DE JUNIVILLE ET SES ENVIRONS

(Thugny-Trugny, Mont-Laurent, Ménil-Annelles, Annelles, Ville sur Retourne, Bignicourt, La Neuville en tourne à Fuy, Aussonce, Alincourt et Juniville)



Tout le long de l'année, quelle que soit votre situation, nous avons le service qu'il vous faut !

Familles / Personnes Agées / Personnes Handicapées

Par les services proposés en prestataire (l'association ADMR est employeur des salariées)

- Service à la personne
- Ménage, repassage
- Téléassistance
- Portage repas
- Jardinage, bricolage
- Garde d'enfants
- Pose d'aides techniques
- Petits travaux, bricolage, jardinage, gros nettoyage.
- Déménagement
- Aménager une pièce
- Etc.

- **Déductibilité fiscale (-50%) selon la réglementation en vigueur**
- **CESU accepté**

Nouveau sur les Ardennes

Pas la possibilité de vous déplacer ?
L'ADMR vous propose d'entretenir et de fleurir la tombe de vos
défunts pour vous, toute l'année.
Plusieurs formules vous sont proposées

Contactez-nous au 03.24.71.85.01

ESTIMATION OU DEVIS SUR DEMANDE DE TOUS NOS SERVICES

Site www.admr.org – email : info.fede08@admr.org



Nos activités d'animation locale :

- Participation au téléthon
- La soirée choucroute annuelle qui aura lieu le Samedi 9 Février 2013 au Coséc de Juniville

Pour toute information, les bénévoles sont à votre écoute ainsi que la secrétaire à la Maison des Services 34, rue Chanteraine à Juniville durant sa permanence le mardi de 9 h à 12 h et le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30

Tél : 03-24-72-70-28 ou 03-24-72-76-07 ou 03-24-72-77-12

Une année pleine de succès grâce à l'énergie, le dynamisme, la motivation et l'implication de chaque bénévole !

Nous oeuvrons au sein de l'AFR pour atteindre un seul et même objectif depuis toutes ces années : faire vivre notre association au niveau local et proposer aux familles de Juniville et des villages alentours des activités sympas à des prix tout aussi sympas !

Merci pour la confiance que vous placez en nous et en nos actions.

Pour vous aider à mieux connaître nos activités, voici un calendrier de nos activités pour l'année 2012-2013.

- Septembre 2012 : reprise de l'activité danse « jazz juni-dance » :
- 4 groupes de danse moderne à partir de l'âge de 5 ans soit 80 danseurs tous les mercredis. Des superbes chorégraphies créées par Emmanuelle Baudry!
-  Cours de ZUMBA les mercredis de 20H30 à 21H30 : 143 inscrits, plus de 100 participants à chaque séance...du fitness sur des rythmes « latinos » animé par Emmanuelle Baudry dans une ambiance tonique et conviviale.
-  13 octobre 2012: LOTO près de 200 participants.
- Téléthon 2012 :  Démonstration de « Zumba ».
-  Samedi 19 janvier 2013: BOUM COLLEGE (à partir de 19H30, salle des fêtes de Juniville).
-  Samedi 2 et dimanche 3 février : participation de 2 groupes de danse au concours « DEFI-DANCE » salle des congrès des Vieilles Forges.
- Mercredi 27 février 2013: sortie « LAZER GAME/GOLFY ».
- Samedi 9 mars 2013 : inscriptions « Accueil de Loisirs des vacances de Pâques ».
- Du 22 au 26 avril 2013 : accueil de loisirs de Pâques.
-  Vacances de Pâques : première ou deuxième semaine : stage de danse moderne animé par Pascal PEREIRA de l'école de danse « Moving Zone » de Charleville-Mézières.
- Samedi 4 mai 2013 : inscriptions accueil de loisirs de Juillet 2013.

- ➔ Vendredi 21 juin : GALA des danseurs de « jazz juni-dance » au Cosoc : nous recherchons une scène (100m2 mini) pour améliorer les conditions de chacun pour ce spectacle toujours d'une excellente qualité.
- ➔ Mercredi 26 juin : goûter et projection du film du gala pour tous les danseurs.
- ➔ Du 8 au 26 juillet : accueil de loisirs d'été. Enfants et Ados (camp ado à confirmer).
- ➔ En juillet : semaine de stage danse moderne animé par Emmanuelle Baudry. Date à préciser.
- ➔ Vendredi 26 juillet : fête des enfants et des ados de l'accueil de loisirs été.
- ➔ Mercredi 11 septembre 2013 : reprise des activités « danse » et « zumba ».



Stage « Rihanna » juillet 2012



gala de danse juin 2012

Nous souhaitons pouvoir continuer ce que beaucoup de bénévoles depuis plus de 30 ans ont fait au sein de l'AFR: proposer à toutes les familles de Juniville et des villages alentours des activités de qualité à « prix coûtant »...

Pour cela nous avons besoin de votre soutien, de votre participation, de votre aide, de votre énergie, de votre motivation, de votre implication...

Nous avons besoin de VOUS ! Venez rejoindre notre équipe de bénévoles !

Vos contacts : Fanny Bourgeois, Marie-Christine Bismes, Frédérique Siméon, Christelle Bourin, Christine Darbois, Lydia Brion, Sandra Glad, Elyane Sénéchal, Florence Gaudet, Catherine Chapelle.

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Le 24 novembre dernier, les amicales des Sapeurs-Pompiers de Juniville, La Neuville en TAF et Tagnon ont fêté ensemble leur sainte patronne Ste Barbe.

Cette soirée qui s'est déroulée dans la bonne humeur, a été honorée par la présence du Lieutenant-colonel Didier BEGAUD (Directeur Départemental Adjoint), de Mr Bertrand Jénin conseiller général du Canton de Juniville, des maires des communes de Juniville, La Neuville et d'Aussonce, ainsi que du chef de brigade des gendarmes de Juniville.

Conformément à la tradition, cette soirée a permis de retracer l'année écoulée et de mettre à l'honneur des soldats du feu, par la remise de médailles, de galons et de diplômes :

L'Adjudant-Chef Emmanuel GODIN, l'Adjudant Benoît COLLIGNON et le caporal-chef Yanick GANTELET ont reçu la médaille pour leurs 25 ans de service. Le Caporal-Chef Bruno CLEMENT s'est vu remettre la médaille de bronze de l'Union Départementale.

Ont été nommés au grade supérieur : Benoît COLLIGNON nommé Adjudant-Chef, David CLAUSSE nommé Adjudant et Yanick GANTELET nommé Sergent honoraire.

Ont réussi aux examens suivants : Emmanuel GODIN en tant que "Chef de Groupe", les Caporaux -Chefs Hervé PSAUME, Jérémy VERLET et le Caporal Mickaël ALESSANDRI en tant que "Chef d'Agès" (pour l'accès au grade de Sergent), le Caporal Brigitte ELSAN à l'examen de "TOPSR" et le Sapeur Mélissa COLLIGNON qui a terminé avec succès sa formation de base (modules FI).

Le secteur du canton de Juniville, fort de ses 55 femmes et hommes, est placé sous le commandement du Capitaine LAPEYRE. Nous recherchons en permanence de nouveaux volontaires que nous sommes prêts à accueillir dans nos rangs.



Le G.D.A.M

Le GDAM de Juniville visite le 9 mai 2012 la Villa Demoiselle à Reims.

Joyau de l'art déco et fleuron de l'art nouveau, situé en face du Domaine Pommery, propriété depuis 2004 de Nathalie et Paul François Vranken. Patrimoine exceptionnel, la Villa, tour à tour menacée d'anéantissement puis laissée à l'abandon, squattée, taguée, vandalisée, retrouve après quatre années de restauration phénoménale la splendeur de son âge d'or.

Pour ces travaux, les propriétaires ont fait appel à des artisans de talent et de renom, tout est remarquable ! Nous avons découvert le lustre de l'entrée, 10,35 m pour 430 kilos, dans un salon un lustre de Baccarat en cristal noir. Suite à l'abandon, le mobilier, des meubles signés de Majorelle, a été dispersé ; c'est donc du mobilier d'époque toujours de Majorelle qui a été racheté pour nous offrir un intérieur somptueusement décoré, avec entre autre des peintures au pochoir ornées de feuilles d'or, particulièrement magnifiques.

Nous retrouvons pour notre plus grand bonheur la Villa Demoiselle dans toute sa splendeur, identique à ce qu'elle était il y a 100 ans.



St Eloi



Les agriculteurs ont respecté la tradition en honorant leur St patron le 1^{er} décembre.

Après la messe à Tagnon, ils se sont réunis autour d'une bonne table à Reithel pour un bon moment de convivialité.



Le graffeur Najime Hocini réalisant sa fresque lors du vernissage de juillet
(Photo : E.Bourdon)

BILAN DE LA SAISON 2012

Malgré une météo printanière et estivale plus que maussade, la fréquentation du Musée Verlaine reste stable en terme d'entrées payantes et de visites des expositions.

Suite à la mise en place d'un contrat aidé, Anne Françoise Lips a rejoint l'équipe du Musée le 24 avril dernier pour 6 mois. Son contrat est renouvelé depuis le 25 octobre pour à nouveau 6 mois.

Les « Verlainiennes » et la programmation musicale ont de nouveau confirmé leur succès avec des temps forts comme la performance de Najime Hocini qui a réalisé le magnifique graff de Paul Verlaine durant le vernissage du « collectif d'artistes » le 7 juillet.

Mais aussi le concert pique-nique toujours aussi convivial, le concert de l'Ecole de Musique de Thierry Spazzi qui rassemble petits et grands en rythme, le concert « A la Menthe Violette » qui a drainé presque 350 spectateurs (pour une fois le beau temps était au rendez-vous) ou encore les échanges riches entre artistes et visiteurs avec comme exemple Alix Lemaire présente sur son exposition presque tous les dimanches.

N'oublions pas les Journées Européennes du Patrimoine qui ont connu une belle fréquentation grâce à la très belle exposition sur les métiers de santé à Juniville réalisée par Betty et René Bachy (renforcés par le prêt de planches, squelette et autres objets du collège et du pôle santé de Juniville).

La soirée Beaujolais, qui n'était pas prévue au programme des réjouissances et qui grâce à la collaboration de l'Amicale des Pompiers, est venue clôturer joyeusement les animations 2012 !

PERSPECTIVES ET PROGRAMME 2013

A l'aube de 2013 nous pouvons d'ores et déjà dire que le partenariat avec l'Office de Tourisme de Charleville pour les visites en car au départ de Charleville jusqu'au Musée par la route touristique Rimbaud/Verlaine devrait s'intensifier ainsi que les visites australiennes puisque 3 sont déjà prévues en 2013. Des demandes de visites scolaires sont également déjà à l'étude pour le trimestre prochain.

Les « Verlainiennes » accueilleront encore en 2013 des artistes talentueux, l'exposition de Juillet/Août prochain assurée par Hubert Pauget (Vice-président du Musée Verlaine de Metz) sera entièrement consacrée à Verlaine. Renouveau de la collaboration avec l'école primaire et le collège (avril et juin pour leurs expositions respectives), le collectif d'artistes aura lieu en septembre/octobre et accueillera des artistes amateurs locaux : donc, bien entendu, des vernissages en perspective...

Nous vous proposerons une programmation musicale inédite, une nouvelle version « innovante » du concert de l'Ecole de Musique et renouvellerons bien sûr « La soirée Beaujolais » en clôture de saison.

L'exposition des Journées Européennes du Patrimoine (toujours réalisée par Betty et René Bachy) aura pour thème « La ruralité à Juniville : culture et agriculture » et sera accompagnée de nombreuses animations.

Une saison qui s'annonce donc culturellement et humainement enrichissante !

Merci à la Commune, la Communauté de Commune, Le Pays Rethélois, le Département, la Région et l'Etat pour leur soutien.

Merci aux Junivilloises et Junivillois de continuer à investir et s'approprier ce lieu afin de continuer à le faire vivre : nous vous espérons de plus en plus nombreux.

Si après lecture de cet article, certains d'entre vous veulent nous rejoindre, alors n'hésitez surtout pas à nous contacter. (Tel 03.24.39.68.00)